



# Landéda / l'Aber-Wrac'h « au cœur des jeux »



Samedi 6 juillet 2024



Concours d'OFNI



# ÉDITO

**A taille humaine**, très conviviales et gratuites, les fêtes maritimes des Abers sont historiquement organisées, au début du mois de juillet à Landéda – L'Aber Wrac'h en partenariat avec la commune, les associations communales, le soutien de la communauté de communes du Pays des Abers (CCPA), de la CCI et de nombreuses entreprises locales.

**La dernière édition**, Abers 2022, a rencontré un fort succès populaire, faisant de cet événement la troisième fête maritime du Finistère après Brest et Douarnenez.

**En 2024**, la fête maritime revient pour une journée et la Municipalité de Landéda souhaite mettre en valeur le monde maritime et **les Jeux Olympiques Paris 2024**.

**L'ambition** est encore d'organiser une fête traditionnelle, populaire, à taille humaine et valorisant le milieu associatif engagé.

**Vous avez décidé** de participer au concours des Objets Flottants Non Identifiés et nous vous en remercions.

Bonne préparation !

« La plus petite des grandes fêtes maritimes ! »



# Règlement

## Concours d'Objets Flottants Non Identifiés

### Modalités d'inscription:

- Le capitaine doit inscrire son embarcation ainsi que son équipage à l'aide du formulaire avant le départ.
- Au cas où l'équipage ne serait composé que de mineurs, un adulte majeur et responsable inscrira l'OFNI et son équipage. Dans tous les cas, les parents ou adultes désignés responsables seront garants de la sécurité des mineurs.
- A réception du dossier, l'inscription du bateau et de son équipage sera définitive et le numéro du bateau sera remis par les organisateurs sous forme d'un cagnard.



# Règlement

## Concours d'Objets Flottants Non Identifiés

### Construction du bateau / sécurité:

- La coque, la structure, les sièges de tous les bateaux doivent être entièrement réalisés avec des matériaux de récupération: bois, carton, etc...
- Seuls les rames, avirons ou pagaies peuvent être utilisés comme moyen de propulsion. Seul ce type de propulsion est autorisé (ni voile, ni moteur).
- L'embarcation ne doit pas comporter d'arêtes vives, d'objets pointus ou tout ce qui pourrait présenter un danger.
- Chaque bateau sera équipé d'un bout de remorquage de cinq mètres minimum et d'au moins une écope.
- Pour la fabrication, l'utilisation des éléments neufs suivants est interdite: vernis, résine polyester ou époxy, fibre de verre, de carbone.
- Tous les OFNI et équipages sont soumis à une inspection technique pour vérifier le respect de ces règles.



# Règlement

## Concours d'Objets Flottants Non Identifiés

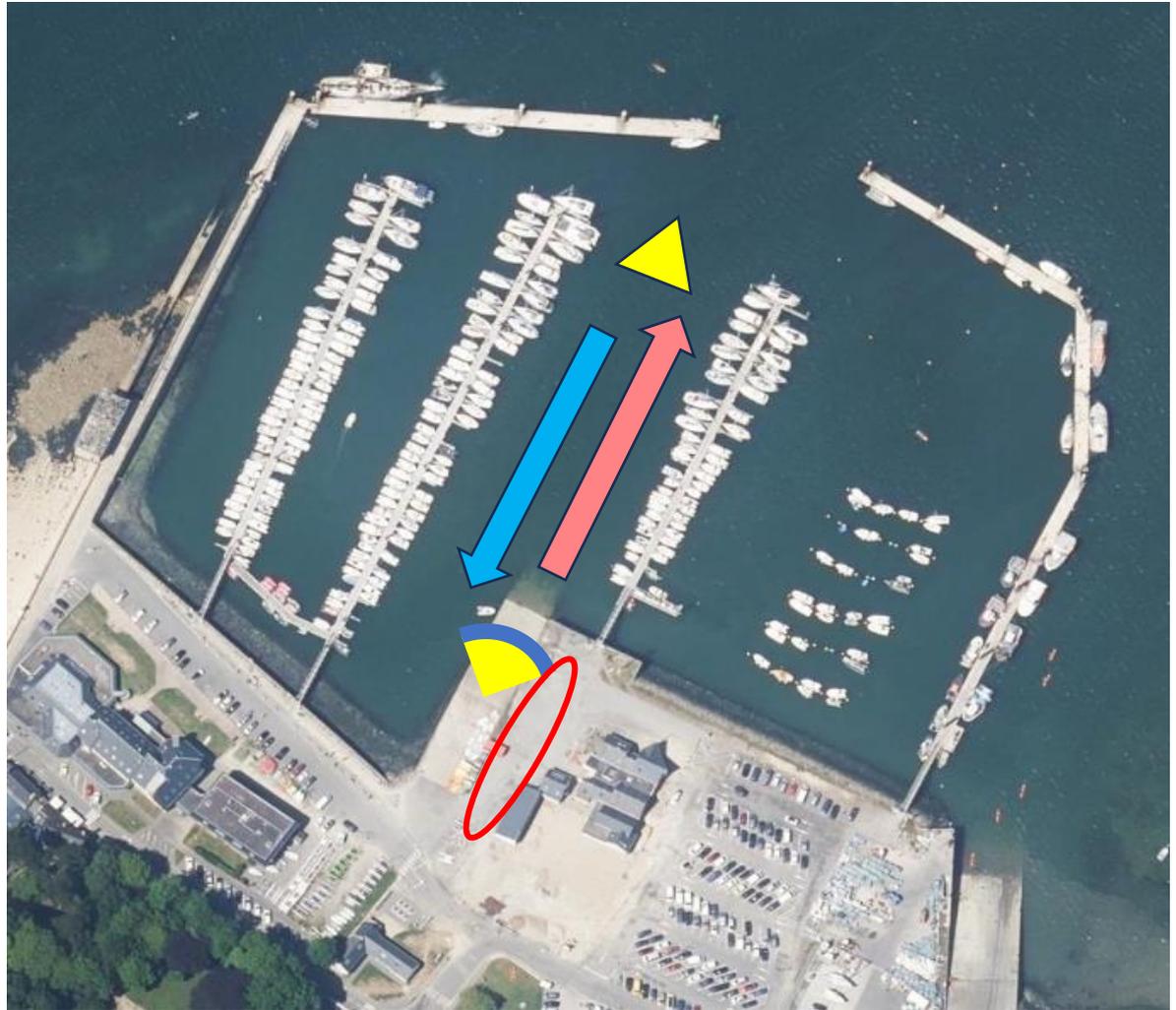
### Navigation / parcours:

- La régates aura lieu le samedi 6 juillet 2024 à 16h00.
- La participation à un échauffement commun est obligatoire.
- Les OFNI devront être sur le site, en zone d'attente, avant 10h00 et retirés deux jours après l'évènement, soit le lundi 8 juillet.
- Tous les occupants du bateau doivent porter un gilet de sauvetage correctement bouclé et en conformité avec les normes en vigueur.
- Départ cale du CVL / bouée jaune à virer / retour cale du CVL.
- Pour être considéré comme avoir franchi la ligne d'arrivée, l'équipage entier doit être dans l'embarcation.
- Le premier OFNI ayant franchi le ligne sera arbitrairement disqualifié.
- Les consignes de sécurité pourront être rappelées sur le plan d'eau par les embarcations de surveillance.
- Le temps maximum pour effectué le parcours est d'une demi-heure (passé ce délai, les OFNI seront remorqués à la cale de mise à l'eau).
- Déguisement obligatoire sur le thème des Jeux Olympiques !!!



# Le parcours

Concours d'Objets Flottants Non Identifiés  
Samedi 6 juillet 2024 / 16h00 / port de l'Aber-Wrac'h



Un  
parcours  
très  
sélectif.

Qualifié  
de piste  
noire par  
les  
experts !

## LEGENDE

	Départ / arrivée
	Aller
	Bouée à virer
	Retour
	Zone d'attente



Par la présente,

M / Mme:

Adresse et téléphone:

Nom de l'OFNI:

Nom du collectif:

Je m'engage à participer au concours d'OFNI lors des fêtes maritimes:

**« Landéda / L'Aber-Wrac'h, au cœur des jeux »**

**Le samedi 6 juillet 2024 / 16h00 / port de l'Aber-Wrac'h**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respect ce dernier.

Je donne mon accord et celui de l'équipage pour que des photos et des vidéos qui pourraient être prises collectivement lors de la manifestation puissent être publiées.

Le:

A:

Signature:  
(représentant légal)

Cadre réservé à l'organisation

Avis:

Numéro:

**Cette fiche d'engagement est à retourner avant le 15 juin 2024:**

**Mairie de Landéda / Fêtes maritimes / 61 Ty Korn / 29870 Landéda**

**02 98 04 93 06 / accueil@landeda.fr**



# Préparez-vous à rigoler !

